AIDE A L'ARRET DU TABAC EN PRATIQUE QUOTIDIENNE NIVEAU 2

11 et 12 décembre 2024

2 jours
(14 heures)

IRAAT
INSTITUT RHONE-ALPES
AUVERGNE DE TABACOLOGIE

OBJECTIFS

Approfondir les modalités de l'aide au sevrage et de la prise en charge du fumeur

Objectifs opérationnels : basés sur des savoir-faire et des savoir-être

- Perfectionner les acquisitions du niveau 1 et savoir prescrire les médicaments validés
- Faciliter l'usage courant des outils proposés
- Être en capacité d'expliquer les différents types de tabac mis sur le marché

PUBLICS ET PRE-REQUIS

8 à 15 participants maximum
Avoir fait le niveau 1 d'aide à l'arrêt

PLANNING 2024

11 et 12 décembre 2024

DUREE ET TARIF

Deux jours de 7H chacun
720 euros par personne

CONTACT

Mme Laetita Marie Dit Asse
Courriel : iraat-lyon@orange.fr

METHODES MOBILISEES

Interaction avec les participants.
Apports théoriques
Mises en situation : Cas cliniques
Jeu de rôle

FORMATEURS

Dr Dominique TRIVIAUX Tabacologue-Addictologue
Dr Marie MALECOT Tabacologue

MODALITES D'EVALUATION

- Démarrage : Quizz avant l'atelier et tour de table pour déterminer ce qui est acquis et ce qui reste à apprendre
- Fin de formation : auto-évaluation par les stagiaires de l'atteinte des objectifs de la formation et évaluation globale de la formation

PROGRAMME

Une connaissance scientifique

- Rappels des fondamentaux
- Approfondissement des conduites thérapeutiques
- Structuration de l'aide à l'arrêt du tabac (les trois étapes de l'aide : motivation, sevrage et suivi)

Session centrée sur la pratique clinique

- Des mises en situation
- Les logiques de l'arrêt
- Les techniques de suivi
- L'entretien motivationnel : notions
- Cas cliniques des participants

Un outillage pratique

Pour les freins à l'arrêt : prise de poids et trouble de l'humeur

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

La formation sera validée uniquement après la validation du respect des prérequis par le candidat.
L'inscription peut avoir lieu jusqu'à 5 jours avant le démarrage de la session sous réserve des places disponibles

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.
Le référent handicap est le Dr Marie Malécot que vous pourrez joindre par courriel
iraat-lyon@orange.fr

INDICATEUR DE RESULTAT

Sur le questionnaire donné après la formation de novembre 2023, à la question « De manière générale, êtes-vous satisfaits de la formation ? », avec un taux de retour des enquêtes de 100 %, et un taux de présence de 100 %, les 11 stagiaires répondants / interrogés ont répondu en moyenne :

Tout à fait	Suffisamment	Insuffisamment	Pas du tout
82 %	18 %	0 %	0 %

I.R.A.A.T. – *Institut Rhône-Alpes Auvergne de Tabacologie*
Article R.6351-6 « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 690676369 auprès du préfet et de la région Auvergne Rhône-Alpes »
N°SIRET: 444 131 072 00027
Centre Léon Bérard , Département prévention santé publique, 28 rue Laennec 69008, Lyon *E-mail: iraat-lyon@orange.fr*